

EUROPAN 18 : PRÉSENTATION

DOSSIER CADRE DE VIE : TRAVAUX DE VOIRIE

RECENSEMENT ET INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Joyeux Noël,
et Excellentes fêtes
de fin d'année!



Chères Naillousaines,
Chers Naillousains,

“

À l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune retrouve progressivement cette atmosphère chaleureuse et lumineuse qui nous est chère. Les rues s'animent, les vitrines se parent de couleurs festives, et l'esprit de fêtes arrive et la convivialité s'installe à nouveau au cœur de notre ville.

Cette année revêt un éclat particulier : Avec la fin des travaux rue de la République, nos illuminations ont enfin pu faire leur grand retour. Ce symbole, plus qu'esthétique, marque le renouveau d'un axe essentiel à la vie locale. Nous savons combien ce chantier a demandé de la patience ; votre compréhension a été précieuse. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous pouvons, à nouveau, déambuler dans une rue embellie, plus agréable, plus apaisée et plus accueillante.

Par ailleurs, le recensement de la population débutera le 15 janvier 2026 et s'achèvera le 14 février. Il sera réalisé par les agents de La Poste, habilités pour cette mission. Ce recensement est essentiel : il permet de connaître précisément le nombre d'habitants de notre commune et conditionne en partie le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État. Votre participation est donc précieuse et essentielle pour continuer à accompagner, au mieux, les projets du village.

Avant d'avoir le plaisir de vous retrouver lors de la soirée de mes voeux à la population, le vendredi 9 janvier sous la halle, je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie et de moments partagés.

Je continuerai, avec simplicité et sincérité, à être dévouée à notre commune.

Lison Gleyses, Maire de Nailloux

SOMMAIRE

FAMILLE ET SOLIDARITÉ - p 2

CADRE DE VIE, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE - p 3-4

DOSSIER RENTRÉE SCOLAIRE - p 5-6

RELATION USAGERS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - p 7

TRIBUNE - p 7

CULTURE SPORT ET VIE ASSOCIATIVE - p 8

URBANISME TRANSITION ECOLOGIQUE ET GRANDS PROJETS - p 9-10

AGENDA - p 11

Soirée des Voeux 2026



Le CCAS honore ses ainés pour Noël

Entre distribution de colis gourmands et après-midi dansant, les seniors de Nailloux ont profité d'un moment chaleureux organisé par la municipalité et le CCAS



Comme chaque fin d'année, la municipalité de Nailloux a offert à ses seniors un après-midi mêlant distribution de colis de Noël et événement convivial placé sous le signe du partage et de la bonne humeur. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'office du tourisme et les commerces locaux, a ainsi remis plus de 140 colis composés de produits du terroir, dont les conserves de l'ESAT du Razès.

L'après-midi s'est déroulée salle Jean-Jaurès et salle du Conseil, fraîchement rénovées et joliment décorées pour l'occasion. Après la remise des colis, les participants ont partagé un thé dansant animé par Izzy, notre talentueuse chanteuse locale. Elle a enthousiasmé l'assemblée avec ses reprises de variétés françaises et a même invité les plus intrépides à la rejoindre sur la piste.

Madame la Maire Lison Gleyzes, entourée d'Eva Nautré, adjointe en charge du Bien vivre ensemble et vice-présidente du CCAS et Eliane Obis, adjointe aux affaires scolaires, étaient présentes pour saluer les ainés et partager ce moment chaleureux. Un bel après-midi de solidarité, de musique et de rencontres pour clôturer l'année à Nailloux.



Le CMJ fait vivre Halloween aux ados

Une soirée film d'horreur gratuite organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

Pour célébrer Halloween de manière originale, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé une soirée « film d'horreur » qui a rassemblé une quinzaine d'adolescents à l'Espace de Vie Sociale. Le film « Inside » de Bishal Dutta a été projeté dans une salle décorée avec soin par les jeunes conseillers, qui ont su créer une atmosphère terrifiante.

Pop-corn, bonbons et boissons à volonté ont contribué à rendre la soirée conviviale et chaleureuse, malgré les frissons provoqués par l'écran. Les participants ont pu profiter de cette expérience dans une ambiance immersive, avec la présence de Madame Obis, adjointe aux affaires scolaires, qui a soutenu l'initiative.

Cet événement démontre la capacité des jeunes du CMJ à organiser des moments festifs et accessibles à leurs pairs, tout en gérant le projet de A à Z. Un grand bravo aux jeunes conseillers pour leur créativité et leur investissement !





La future maison des jeunes prend forme : Ouverture prévue début 2026 !

Les travaux de la nouvelle maison des jeunes sont en cours à proximité du collège communal, une avancée concrète qui offrira aux jeunes de Nailloux un véritable lieu de vie adapté.



©Paul Halbedel

Porté par la Communauté de communes Terres du Lauragais, le projet vise à remplacer l'ancienne structure devenue vétuste. La future maison des jeunes prendra la forme d'un bâtiment modulaire d'environ 125 m², conçu pour être évolutif et s'adapter aux pratiques et attentes des adolescents.

Pensée comme un véritable lieu de vie, elle offrira des espaces dédiés aux activités culturelles, sportives, ludiques ou simplement à la détente et aux échanges. L'objectif est de créer un cadre accueillant, propice à la créativité, au partage et au développement de projets.



Un emplacement stratégique

Situé à deux pas du collège, le nouvel équipement sera facilement accessible pour les jeunes, y compris ceux ne disposant pas de moyen de transport. Cet emplacement central constitue un atout majeur pour favoriser la fréquentation et permettre à chacune et chacun de profiter de cet espace en toute simplicité.

Ouverture prévue début 2026

Les travaux se poursuivent selon le calendrier prévu. La livraison et l'ouverture de la maison des jeunes sont programmées pour début 2026, sous réserve des conditions techniques et de l'avancement du chantier.



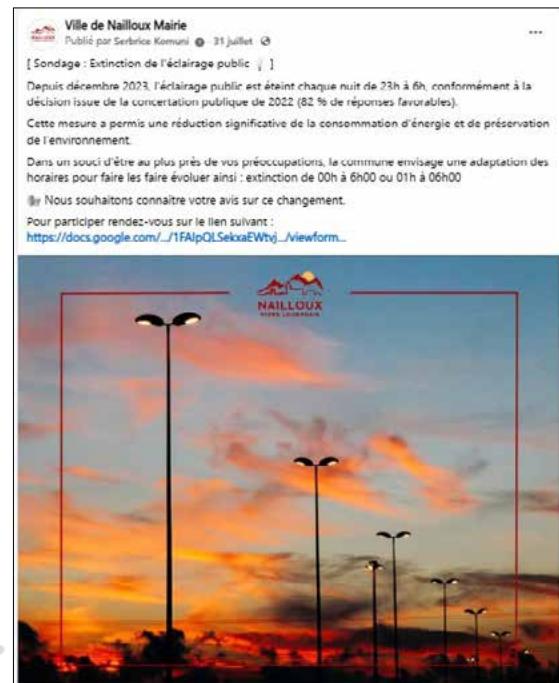
Extinction nocturne de l'éclairage public : Les nouveaux horaires sont en place

Cet été, la mairie de Nailloux a lancé un sondage auprès des habitants afin de recueillir leur avis sur les horaires d'extinction de l'éclairage public. Plus de 500 Naillousains ont pris part à cette consultation, témoignant d'un réel intérêt pour la gestion raisonnée de l'énergie au sein de notre commune.

Suite aux résultats du sondage, où une large majorité d'entre vous a choisi l'**extinction nocturne entre 1h00 et 6h00**, les élus ont décidé de mettre en place ce nouvel horaire pour l'éclairage public. Cette mesure est désormais effective sur l'ensemble de la commune.

Pourquoi éteindre l'éclairage public ?

- Réduire notre consommation énergétique : bien que l'éclairage public de Nailloux soit entièrement équipé en LED, un système déjà très peu énergivore, l'extinction nocturne permet, malgré tout, une économie d'énergie supplémentaire, bénéfique pour les finances publiques et l'environnement.
- Limiter la pollution lumineuse : retrouver un ciel plus sombre favorise la biodiversité nocturne, améliore le bien-être de la faune et offre un environnement plus naturel.
- S'inscrire dans une démarche responsable : comme de nombreuses communes en France, Nailloux agit pour une gestion plus durable de ses ressources et un usage raisonnable de l'électricité.



État civil

**Si vous souhaitez diffuser sur ce support la naissance de votre enfant
Rdv à l'accueil mairie afin de remplir l'autorisation.**



NAISSANCES

14/09/25 DUBOIS JOSEPH Thaïs - 19/10/25 RAZANAJATOVO Mitia

AVIS DE MARIAGE

26/09/25 DELQUÉ Elodie et EYCHENNE Victor - 18/10/25 FLOCH Aurélie et WEILL Jean-Marc

Travaux de voirie 2025 : un investissement pour la sécurité et la mobilité.

Entre rénovation des chaussées et actions en faveur de la sécurité et des mobilités douces, la commune a poursuivi en 2025 un programme de travaux de voirie essentiel pour la qualité de vie des habitants.

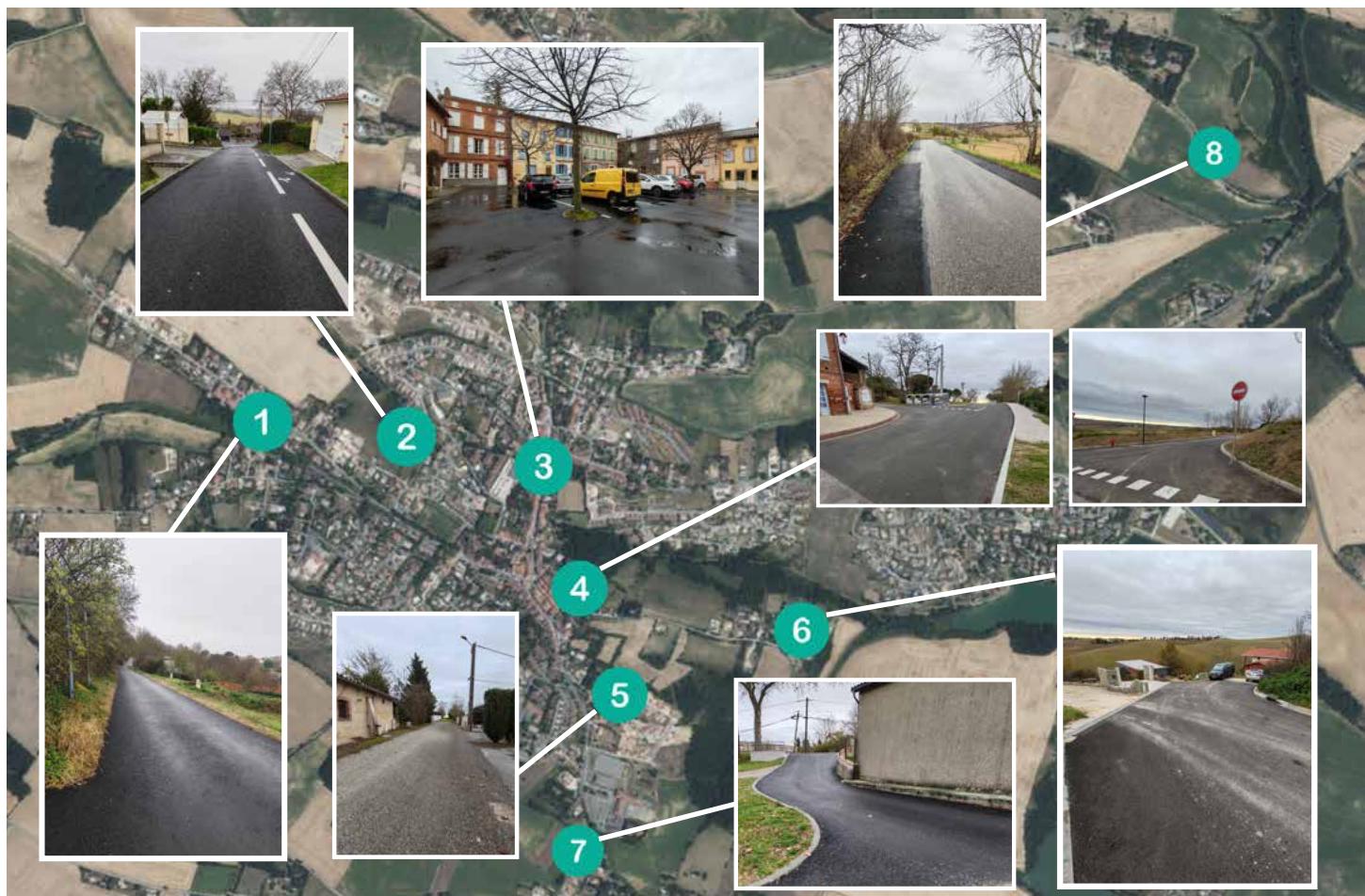
La compétence voirie relève de la Communauté de Communes de Terres du Lauragais, qui y a consacré, avec l'appui d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 175 000 € sur la période 2021-2025. Face à l'ampleur des besoins identifiés pour l'entretien, la modernisation et la sécurisation des voiries de Nailloux, le conseil municipal a décidé de renforcer cet effort. Il a ainsi voté l'ajout de 170 000 € sur le budget communal 2025 afin de compléter les investissements de Terres du Lauragais et de permettre la réalisation des travaux prioritaires. L'objectif : des routes plus sûres, des circulations plus fluides et un cadre de vie renforcé pour tous les habitants.

Un diagnostic précis du réseau routier

Avant toute intervention, les services ont mené un état des lieux complet du réseau communal. L'analyse a pris en compte :

- L'état physique de la chaussée (dégradations, faïencages, affaissements)
- La fréquentation des voies
- Les accès aux quartiers
- Les besoins exprimés par les riverains
- Les conséquences des intempéries, qui ont particulièrement touché certaines zones ces dernières années.

Sur cette base, plusieurs secteurs prioritaires ont été retenus. Les travaux ont été réalisés de manière coordonnée, en veillant à limiter les perturbations pour les usagers.



DOSSIER CADRE DE VIE : TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux ciblés sur les voies communales

Plusieurs chemins et secteurs ont été entièrement repris ou réhabilités, en fonction de leur état, de leur fréquentation et des besoins en sécurité :

- 1 Chemin Del Cers (250 mètres)** : Réfection complète de la chaussée afin d'assurer une circulation plus fluide et sécurisée.
- 2 Chemin du Bourdic (100 mètres)** : Travaux de reprise ponctuelle pour améliorer l'accès au quartier.
- 3 Place de l'Église** : Remise en état de la surface et reprise des zones dégradées pour renforcer le confort des piétons et des véhicules.
- 4 Raccordement Place Jean-Jaurès et raccordement du parking du Couloumé** : Travaux visant à sécuriser les entrées et sorties du parking.
- 5 Chemin du Moulin (100 mètres)** : Réfection partielle pour garantir une meilleure durabilité de la voirie.
- 6 Aire de retournement Chemin de Bellecoste** : Création d'un aménagement facilitant les manœuvres et améliorant l'accessibilité.
- 7 Chemin du Garric – (150 mètres)** : Travaux de remise en état de la chaussée.
- 8 Chemin de Montgay (500 mètres)** : Travaux de réparations réalisés pour un montant de 28 000 €, suite aux importants dégâts provoqués par les orages.

Sécurité, marquage au sol et mobilité douce : une approche globale

Au-delà de la simple rénovation des chaussées, la municipalité mène une politique volontariste en matière de sécurité routière et de mobilité douce.

- Renouvellement du marquage au sol, essentiel pour la lisibilité des circulations
- Amélioration des zones de croisement et de partage entre piétons, cyclistes et automobilistes
- Interventions dans les quartiers pour sécuriser les cheminements du quotidien, notamment près des écoles et zones résidentielles

Ces aménagements reflètent une volonté forte : anticiper les usages de demain et favoriser des modes de déplacement plus respectueux et plus sûrs.



Pierre Marty

Maire adjoint

En charge de l'urbanisme et des travaux

La commune prévoit-elle de nouveaux travaux de voirie dans les prochaines années ?

La compétence voirie relève de la Communauté de Communes de Terres du Lauragais (58 communes). Nos élus sont présents pour porter les besoins de travaux de voirie et les défendre afin qu'ils puissent être pris en compte, étudiés et réalisés par la Communauté de Communes de Terres du Lauragais.

Des riverains ont également formulé d'autres demandes concernant la rénovation de voiries. Comment la décision est-elle prise ?

Les demandes sont analysées avec attention et suivant l'état réel des routes et du niveau d'urgence des interventions, elles sont portées à la connaissance de la Communauté de Communes de Terres du Lauragais. A côté de cela, nos agents municipaux ont mis en place à la main pas moins de 30 tonnes d'enrobé à froid livré par l'intercommunalité.



Charlotte Cabaner

Maire adjoint

En charge des Finances

« La rue de la République fait partie d'une opération plus globale de requalification urbaine. Les travaux sont achevés, les entreprises ont toutes été réglées et les subventions perçues.

Le coût total des travaux de la rue de la République s'élève à 2 978 317,43 €, avec un projet subventionné à 72%.



Elections 2026 : Jusqu'à quand s'inscrire sur les listes électorales ?



EN LIGNE
JUSQU'AU 4 FÉVRIER 2026

WWW.ELECTIONS.INTERIEUR.GOUV.FR



EN MAIRIE
JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

EN PERSONNE OU EN MANDATANT UN TIERS



Recensement 2026 : comment cela se passe ?

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026

La ville s'associe avec la poste et s'en félicite. Début d'année prochaine, des agents de la poste se présenteront directement à votre domicile pour collecter les informations avec leurs cartes d'agent recenseur les identifiants. Un moment clé pour mieux connaître notre commune : soyez prêts à les accueillir !

Voici les 7 agents que vous rencontrerez :



TRIBUNES LIBRES

NAILLOUX BOUGE AVEC VOUS

En période pré-électorale, la communication des élus doit respecter des règles strictes de neutralité.

Les élus de la majorité respecteront ces règles en ne publiant aucune tribune dans le journal municipal jusqu'aux élections municipales.

L'équipe des élus majoritaires « Nailloux bouge avec vous »

NAILLOUSAINS

Bilan de l'équipe en responsabilité :

Quelques semaines après la fin des travaux — chantier phare de cette mandature, avec plus de 4 millions d'euros investis — la rue de la République s'est déjà retrouvée inondée. Les paillages décoratifs semblent inadaptés, bouchant les canalisations et aggravant la situation, à moins qu'il ne s'agisse d'un défaut de conception plus profond.

Chemin de Montgay, seul environ 1/3 a été refait, laissant les zones hautes dégradées. Cette compétence relevant de Terres du Lauragais a pourtant bénéficié, sans réelle négociation, d'un financement exceptionnel de 170 000 € par la commune de Nailloux.

Les associations, piliers du lien social, se voient refuser l'accès aux salles de l'Escal pendant les vacances scolaires. Un choix regrettable qui fragilise la vie locale et décourage les bénévoles. La fermeture de la salle des jeunes et la réduction de l'école de musique confirment ces orientations.

Le manque d'anticipation sur le stationnement rue de la République et autour des écoles complique la vie des habitants, notamment lors des manifestations locales.

Une obsession : augmenter la population.

Il est temps de changer de cap, d'écouter, de concerter et de construire un autre avenir pour Nailloux.

L'équipe des élus minoritaires « Naillousains ! »

Nuits de la lecture 2026 : L'aventure secrète des doudous à la médiathèque

À l'occasion des Nuits de la lecture 2026, la médiathèque invite les plus jeunes à vivre une expérience originale : confier leur doudou pour une escapade nocturne parmi les livres. Une animation magique qui allie imagination, découvertes et plaisir de lire.

Du 20 au 24 janvier, les enfants sont invités à confier leur doudou à la bibliothèque... pour une aventure secrète ! Pendant les Nuits de la lecture, les doudous explorent les rayons, lisent des histoires et vivent une véritable fête nocturne parmi les livres.

Le samedi 24 janvier à 10h30, les bibliothécaires accueilleront les enfants pour récupérer leur précieux compagnon et découvrir, en images, tout ce qu'il a vécu pendant la nuit.

Les photos de ces escapades seront ponctuées de lectures d'albums spécialement choisis sur le thème des doudous. Une animation tendre, amusante et pleine de magie, à partager en famille !



Renouvellement de la convention d'objectifs entre Nailloux et la médiathèque départementale.

Avec le renouvellement de sa convention d'objectifs jusqu'en 2029, la municipalité confirme son engagement en faveur d'une offre culturelle riche, ouverte et adaptée aux besoins des habitants, en lien étroit avec la Médiathèque départementale.

Votée à l'unanimité par délibération du 16 octobre 2025, le renouvellement de la convention d'objectifs entre la médiathèque départementale et la médiathèque de Nailloux a pris effet et ce, jusqu'en 2029.

Elle définit les règles de partenariat et soutient la garantie de préservation d'un service municipal de qualité en termes de lecture publique. Elle affirme la place de la médiathèque comme un véritable lieu de citoyenneté qui participe activement au quotidien à la démocratisation culturelle.

3 axes forts sont mis en avant : la gratuité pour tous les naillousains depuis 2023 avec une réflexion en cours sur la gratuité totale ; le maintien d'un budget conséquent pour les achats de documents tout au long de l'année ; et enfin, la pérennisation des horaires d'ouverture au public différenciés en période scolaire et en période de vacances scolaires avec une forte place maintenue pour les accueils des groupes, notamment les scolaires.

En complémentarité, une seconde convention entre le réseau des bibliothèques dans le cadre du contrat territoire lecture initiée en 2021, soutien l'offre de programmation culturelle de qualité au sein du maillage entre 14 bibliothèques.

En effet, en leur qualité de premier équipement culturel en France, les 15 500 bibliothèques qui maillent étroitement le territoire font l'objet d'un attachement très fort de la part de la population et des élus.

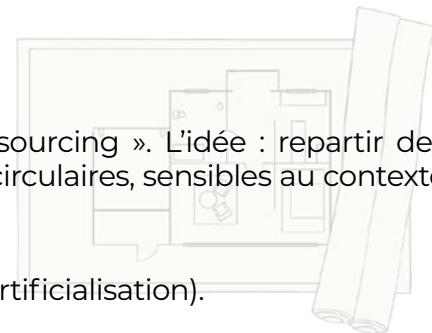


Zoom sur Europen 18 : le concours d'architecture et d'urbanisme au service des territoires

Europen est un concours européen bien connu dans le monde de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage. Il se déroule tous les deux ans et met en concurrence des jeunes professionnels de moins de 40 ans. Le but ? Imaginer des projets urbains, paysagers ou architecturaux innovants en réponse aux défis contemporains (climat, modes de vie, réemploi, etc.).

Une édition 2025-2026 sur le thème « Re-sourcing »

La 18ème édition, appelée Europen 18, reposait sur le thème « Re-sourcing ». L'idée : repartir des ressources existantes pour concevoir des projets qui soient durables, circulaires, sensibles au contexte écologique et social. Concrètement, cela peut vouloir dire :



- Réduire les nouvelles constructions (moins de béton, moins d'artificialisation).
- Réutiliser des bâtiments existants, des matériaux, des friches : donner une nouvelle vie au patrimoine, au bâti ancien, aux espaces délaissés.
- Recycler ou utiliser des matériaux biosourcés, locaux, écologiques, dans une approche respectueuse de l'environnement.

Le concours joue sur une vision prospective : il invite les candidats à repenser la ville, le paysage, l'urbain, à travers le prisme de la transition écologique, de la sobriété, de la résilience.

Deux propositions lauréates pour imaginer le Nailloux de demain

Sur 47 sites européens engagés dans le concours, seulement 14 sites français ont été sélectionnés, dont deux en Haute-Garonne : Blagnac et Nailloux. À l'issue du travail mené par quatorze architectes, deux idées ont été distinguées pour Nailloux : un Lauréat et une Mention spéciale, tous deux centrés sur la gestion de l'eau à l'échelle du territoire.

Ces projections sur un horizon de 10 à 30 ans, proposent une vision ambitieuse du futur. Ils permettent d'anticiper les enjeux climatiques, paysagers et urbains auxquels la commune sera amenée à faire face. Ensemble, ils dessinent une véritable feuille de route pour un développement harmonieux, durable et résilient de Nailloux. Cela ne reste que des orientations non engageantes.

Une conférence, a d'ailleurs, été organisée le 13 décembre dernier, salle Jean-Jaurès, afin de présenter aux Naillousains les projets lauréats et les intentions portées par leurs auteurs. Si vous n'avez pas pu y assister, vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives au concours et aux deux propositions distinguées en scannant le QR code figurant en page* suivante.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 9H30
SALLE JEAN JAURÈS

CONFÉRENCE
Europen 18

Un concours européen pour imaginer les villes de demain

E U R O P A N 18

RENCONTREZ LES LAURÉATS

DÉCOUVREZ LES PROPOSITIONS POUR NAILLOUX (ÉCHÉANCE 10 À 30 ANS)

NAILLOUX VILLE SUSTAINABLE

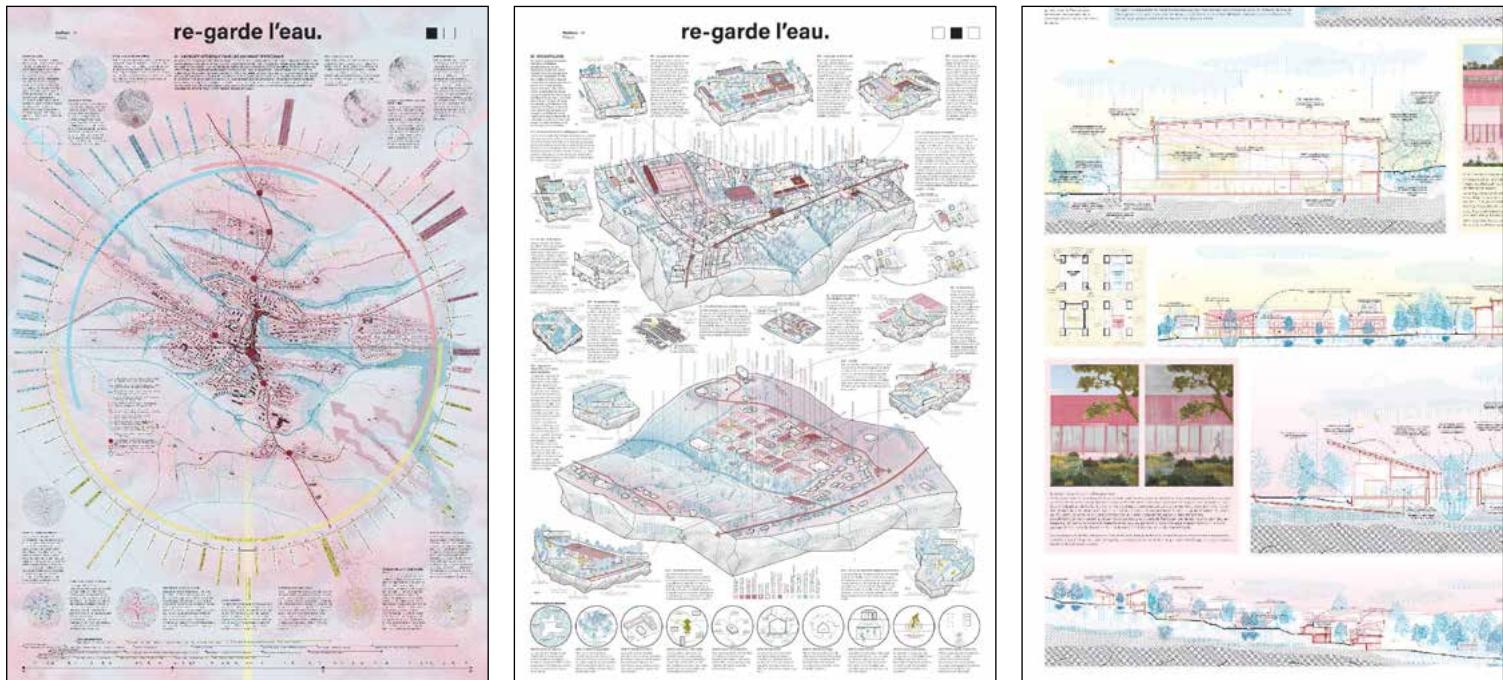
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

EPAU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

E U R O P A N 18

Lauréat : re-garde l'eau.



Auteurs: Remy Itard (FR), Antoine Ryo (FR), Jules Padoleau (FR), Léonard Pinel (FR)

Mention spéciale : Histoire d'un ruisseau



Auteur : Orlane Bouguennec (FR)

*Accédez à l'ensemble des résultats du Concours Europan en scannant le QR Code ci-joint, qui vous conduira vers leur site internet officiel. Vous y trouverez la liste complète des lauréats, des projets primés, ainsi que de nombreuses informations complémentaires permettant de mieux comprendre les enjeux et les propositions de cette édition.



AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE 2026

Mardi 23 décembre (15h-20h)
DON DU SANG
📍 TamTam
👤 EFS

JANVIER 2026

Du Vendredi 2 janvier
au Vendredi 30 janvier
COLLECTE DE SAPINS
📍 Esplanade de la Fraternité
👤 Mairie de Nailloux

Vendredi 9 janvier (19h00)
VOEUX À LA POPULATION
DE MADAME LA MAIRE
📍 Halle
👤 Mairie de Nailloux

Samedi 10 janvier (à 20h30)
CINEMA CROK'CINE
📍 8bis place de l'église
👤 EVS ET CINEFOL 31

Samedi 24 janvier (10h00)
NUITS DE LA LECTURE
«RAMÈNE TON DOUDOU»
📍 Médiathèque
👤 Médiathèque

Jeudi 29 janvier (20h30)
CONSEIL MUNICIPAL
📍 Salle du conseil
👤 Mairie de Nailloux



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL
DU 2 AU 30 JANVIER 2026
ESPLANADE DE LA FRATERNITÉ

- Sapins naturels uniquement
- Sans pied, sans bûche, sans pot
- Sans neige artificielle ni décoration
- Sans emballage